

**PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE
GENERALE EXTRAORDINAIRE**

AB DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €
Siège social à 57200 SARREGUEMINES, 310 rue de la Montagne - Centre
d'Affaire de la Pointe Rouge
RCS SARREGUEMINES 494 880 982

A SARREGUEMINES, 310 rue de la Montagne

Le 15/11/24

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Monsieur Brice, Hervé AUERT, gérant de société, époux de Madame Julie DANIEL, demeurant à 57200 SARREGUEMINES, 9 Rue Jean-Baptiste Lauer,
Né à SARREGUEMINES (57200), le 21 février 1976,

Marié sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée le 28 janvier 2023 à HOMBURG-HAUT (57470), ledit régime n'ayant subi aucune modification postérieure.

De nationalité française.

- Ci-après dénommées "LES ASSOCIES"-

<seul associé de la société dénommée **AB DEVELOPPEMENT**, Société à responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, avec siège social à 57200 SARREGUEMINES, 310 rue de la Montagne - Centre d'Affaire de la Pointe Rouge, immatriculée au RCS de SARREGUEMINES n°494 880 982.

<Propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de ladite société.

Statuant sur décision extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Modification de la gérance

Démission de Monsieur Patrice, Jean AUERT, retraité, demeurant à WILLERWALD (57410), 36 rue de Herbitzheim, époux de Madame Christine FABING,

Né à SARRALBE (57430), le 02 mai 1952.

b

Marié sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébré le 19 décembre 1981 à SARRALBE (57430), ledit régime n'ayant subi aucune modification postérieure.
De nationalité Française.

en qualité de co-gérant de la société.

Après un bref échange de vues, l'associé a adopté la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

Démission sans indemnité de Monsieur Patrice, Jean **AUERT** sus nommé, de ses fonctions de co-gérant de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

INTERVENTION

Intervient aux présentes, Monsieur Patrice **AUERT** sus nommé, lequel déclare démissionner de ses fonctions de co-gérant de la société.

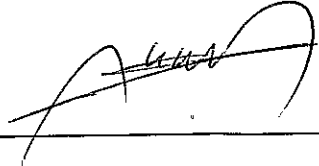
DROIT D'ENREGISTREMENT

L'acte sera soumis au droit fixe d'un montant de 125 euros.

FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer les formalités auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, de l'INPI, du RNE et auprès des autres organismes notamment sociaux.

Procès-verbal rédigé sur deux pages
Fait en trois exemplaires

Signataires :	Paraphes :	Signatures :
Monsieur Patrice AUERT	A.P.	
Monsieur Brice AUERT		